



Canne à sucre – Juin 2019

Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
 24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : les pluviométries sont plus hautes que les normales sur l'ensemble de l'île sauf dans l'Ouest.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : attention, le seuil de nuisibilité est élevé sur certaines parcelles du réseau.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

Adventices : la pression des adventices reste stable sur les parcelles du réseau qui ont eu des interventions. Attention à intervenir dès le dépassement du seuil de 30 % d'enherbement.

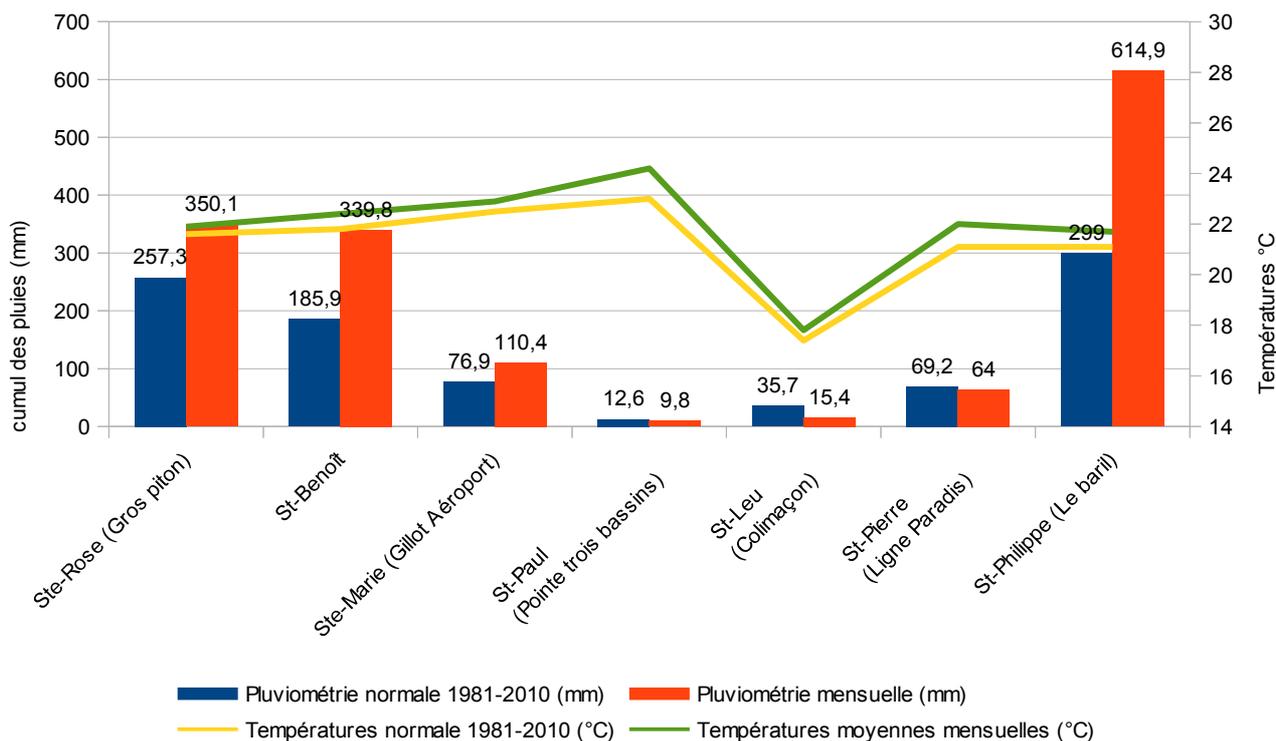
Météorologie

Relevés de juin 2019 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de juin.

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	St-Paul (Pointe trois bassins)	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	257,3	185,9	76,9	12,6	35,7	69,2	299
Pluviométrie mensuelle (mm)	350,1	339,8	110,4	9,8	15,4	64	614,9
Températures normale 1981-2010 (°C)	21,6	21,8	22,5	23	17,4	21,1	21,1
Températures moyennes mensuelles (°C)	21,9	22,4	22,9	24,2	17,8	22	21,7

Données météo France

Les températures du mois de juin 2019 sont plus élevées que les moyennes normales sur l'ensemble des stations comme le mois dernier. Les pluviométries ont été supérieures aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île sauf dans l'Ouest où elles sont inférieures de 48 %. Les stations du Sud enregistrent la plus forte hausse par rapport aux moyennes normales de 84 %. Ces variations vous sont présentées sur le graphique ci-dessous :



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de mai 2019.

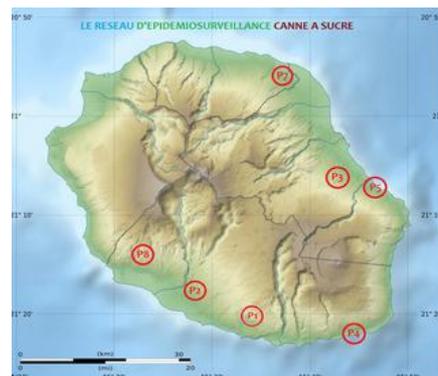
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-île	Le Chemin Jessy	450	R585	Début août 2018	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2018	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2018	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2018	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2018	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2018	Croissance
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2018	Croissance

À noter le suivi d'une nouvelle parcelle dans le réseau qui remplace l'ancienne P1 par une parcelle sur la commune de Petite-île au lieu dit Chemin Jessy.

État phytosanitaire des cultures

• Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 7 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de juin 2019.

Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P7 : 30 % de tiges attaquées P3, P8 : 50 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué. Pourquoi ne pas essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles ? Renseignements avec votre animateur filière.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P4, P5, P8 : 20 % des tiges attaquées P2, P3, P7 : 30 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : le stades phénologique de croissance est propice à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	Absence de dégâts	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles sont quasiment toutes au stade de maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P5 : 15 % de feuilles attaquées P2, P4, P7, P8 : 30 % de feuilles attaquées P3 : 40 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau.
- Le seuil de nuisibilité de 50 % est dépassé sur deux parcelles la P3 et P8 pour le Borer ponctué. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes (Cf fiche phytosanitaire).**
- Pas d'attaques sur les autres parcelles du réseau. Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur (Renseignements auprès de votre animateur).
- Les noctuelles n'attaquent plus les cannes à sucre au stade de croissance. Attention à son retour sur les rejets des parcelles récoltées en début de campagne (Cf fiche phytosanitaire).
- Les cochenilles sont présentes sur l'ensemble des parcelles. Les parcelles épaillées P1, P2, P3, P4 et P5 présentent un taux de cochenille faible à moyen. Elles ne sont pas visibles si un épillage n'est pas réalisé pour pouvoir les observer. Le fait d'épiller les cannes à sucre met les cochenilles au vu de tous les prédateurs auxiliaires disponibles. En 1 mois le travail commence déjà à être visible.
- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau.
- Pas de constat de dégâts causés par les rats. Attention, ils peuvent commencer à être attirés par la variété R579 de début de campagne.



La cochenille *Aulacaspis tegalensis* (J. Antoir, CA)



Impact de la microgêpe sur la cochenille *Aulacaspis tegalensis* (J. Antoir, CA)

Enherbement des parcelles de canne au mois de juin 2019.

	P1	P2	P3	P4	P5	P7	P8
Enherbement (%)	0	0	0	0	0	20	25
Mois après coupe	10	10	10	10	10	10	8
Dernière intervention	mai	mars	mars	mars	mars	janvier	janvier
Type d'intervention	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30%						
Évaluation des risques	Nul	Nul	Nul	Nul	Nul	Moyen	Moyen

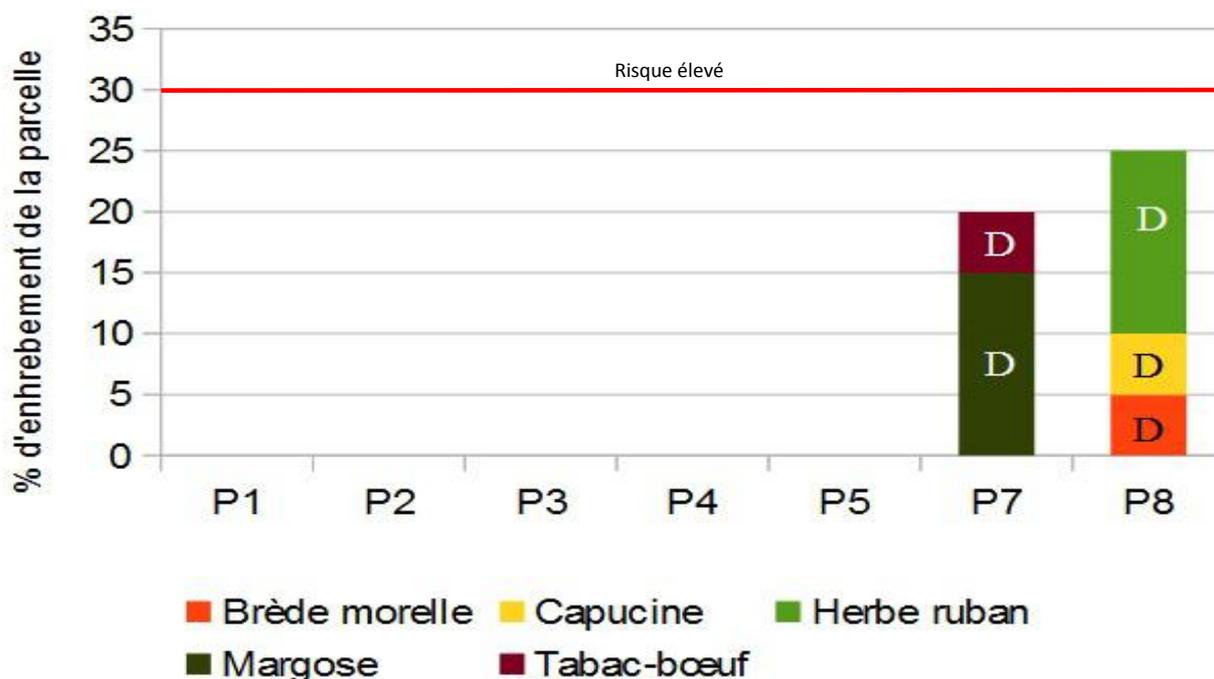
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de juin 2019.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de juin, les pressions d'enherbement continuent à rester en dessous du seuil de 30 %. Elles n'ont pas progressé grâce aux interventions. D'autant plus que le stade phénologique croissance des cannes à sucre bloque la possibilité aux adventices de croître.

Les parcelles P7 et P8 toujours enherbées restent sur une pression d'enherbement à risque moyen. **Les interventions telles que l'épaillage ont maintenu ou réduit le taux d'enherbement à néant comme sur la P1, P2, P3, P4 et P5.**

Après une intervention tel que l'épaillage, les adventices présentes sont étouffées sous le couvert de paille d'environ 5 à 10 cm, qui bloque la croissance des jeunes pousses et arrête leur prolifération en empêchant les levées des graines en latence dans le sol (manque de lumière). De plus, les adventices à problème sont éliminées à la main lors du passage de l'épailleuse. Attention aux lianes (comme la Margose, *Momordica charantia*) qui peuvent toujours trouver le chemin vers la lumière.



Tabac boeuf persistant sous le couvert de canne malgré un épilage (J. Antoir, CA)

Attention, aux quelques adventices qui arrivent au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison). Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines !



Attention : sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer le rendement de la canne à sucre jusqu'à 9 à 15 tonnes/ha/mois de concurrence (soit 300 à 500 kg/ha/j de perte par concurrence). En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, les pertes de rendement peuvent atteindre 45 tonnes/ha. Il est nécessaire de maîtriser l'enherbement au plus tôt. (source : les bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre, 2016)

Outils d'aide à la reconnaissance des adventices

Wiktrop, un portail version 1.0 et des applications mobiles pour les identifier et partager les connaissances sur le désherbage en milieu tropical.

Site d'identification des adventices sur Wiktrop : <https://portal.wiktrop.org/>

WIKTROP Identification et Connaissance des Adventices Tropicales

Bienvenue sur le Portail WIKTROP v.1.0

WIKTROP vise à renforcer les perspectives en science et technologie au profit de la sécurité alimentaire par l'amélioration de la productivité agricole dans la région de l'Afrique australe. La productivité agricole est contrainte par de nombreux facteurs, parmi lesquels l'enherbement des parcelles est l'un des plus importants. WIKTROP a pour objectif de construire et de développer un réseau dans le domaine des sciences et technologies qui permettra de consolider les connaissances scientifiques existantes et de faciliter le partage de nouvelles connaissances scientifiques sur les mauvaises herbes des cultures vivrières et de rente de la région et des pratiques de gestion efficaces. WIKTROP va déployer des solutions TIC appropriées pour construire une communauté multi-acteurs de chercheurs, agents de vulgarisation, enseignants, universitaires, citoyens et agriculteurs autour d'une base de connaissances sur les mauvaises herbes. Cette action vise à renforcer les capacités des chercheurs, ainsi que les capacités institutionnelles du système national de recherche agricole (SNRA) et les universités, l'autonomisation des services de vulgarisation et améliorer la qualité de leur service, grâce à une technologie de plate-forme participative.

Catégorie	Nombre
Espèce	612
Observation	11898
Cartes	1
Documents	117
Listes	4
WIKWIO Application IDAO	420

Le portail Wiktrop est une plateforme collaborative pour identifier et gérer les mauvaises herbes des cultures de l'Afrique Australe comprenant l'île de la Réunion et faciliter la diffusion et le partage des connaissances sur ces espèces et leur gestion. Ce portail présente plus de 600 espèces.

N'hésitez à le consulter !

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto